



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System ***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

Avis de la Voie maritime N° 1 - 2020

Ouverture de la saison de navigation de 2020 et tirant d'eau maximum permis

[Note: Les Corporations de la Voie maritime ont travaillé avec la Commission mixte internationale (CMI) et le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent (CILOFSL) afin de surveiller les niveaux d'eau et les prévisions d'inondations du lac Ontario cette année. D'après les conditions actuelles et les prévisions fournies par le CILOFSL, la majorité des bienfaits de diminuer les niveaux d'eau du lac Ontario en maintenant des débits élevés supérieurs à ceux sécuritaires pour la navigation dans la section Montréal / lac Ontario se produisent avant le 1^{er} avril 2020. Après cette date, les bienfaits de réduire le niveau d'eau du lac Ontario en maintenant des débits supérieurs à ceux sécuritaires pour la navigation sont considérablement réduits. En raison du temps sec observé en février jusqu'à présent et des débits records que la CILOFSL a pu maintenir cet hiver, la probabilité que le lac Ontario soit au-dessus des niveaux d'inondation a diminué et n'est maintenant qu'environ 35%. À compter du 1er avril, les Corporations de la Voie maritime continueront de travailler avec les navigateurs afin d'assurer la navigation sécuritaire sous les débits prescrits par la CMI et le CILOFSL.]

L'ouverture de la saison de navigation de 2020 est prévue aux dates et heures suivantes :

- Canal Welland : le 24 mars 2020 - 08 h 00 (H.A.E.)
- Section Montréal - lac Ontario : le 1 avril 2020 - 08 h 00 (H.A.E.)

Le mouvement des navires dépendra de la température et de la condition des glaces. Il se peut que certaines restrictions s'appliquent dans certains secteurs jusqu'à l'installation des bouées lumineuses.

Canaux et écluses de Sault Ste. Marie

L'ouverture des écluses américaines de Sault Ste Marie est prévue pour le 25 mars 2020. Pour d'amples informations, faites référence à l'avis « Notice to Navigation Interests » publié par le US Army Corps of Engineers.

Tirant d'eau permis

Dans la section de **Montréal au lac Ontario**, le tirant d'eau maximal permis sera de **80.0 dm** (26' 3"). Le tirant d'eau maximal permis sera augmenté à **80.8 dm** (26' 6") pour **tous les navires** lorsque le canal de la Rive-Sud sera libre de glace et lorsque les niveaux d'eau dans la section de Montréal au lac Ontario seront favorables.

Dans le **canal Welland**, le tirant d'eau maximal permis sera de **80.8 dm** (26' 6") à compter du début de la saison de navigation pour **tous les navires**.



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System ***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

Les navires munis d'un système d'information sur le tirant d'eau approuvé et opérationnel seront autorisés à transiter avec un tirant d'eau de 7cm au-dessus du tirant d'eau maximale permis.

Nous rappelons aux navigateurs que pour les navires chargés à un tirant d'eau excédant 80.0 dm (26' 3"), leur vitesse sera surveillée étroitement entre l'écluse de Saint-Lambert et l'île St-Nicolas.

Veuillez noter que pour les navires chargés à un tirant d'eau de plus de 80.0 dm (26' 3"), les vitesses seront surveillées étroitement entre l'extrémité amont de l'écluse 7 et l'ancien Pont 12 afin d'atténuer l'érosion des berges dans ce secteur.

Il n'y aura aucune tolérance pour les navires de transiter à des tirants d'eau au-delà de ceux spécifiés dans cet avis.

Le 25 février 2020